

CERTIFIÉ
CONFORME

Mathias SANFAUTE



Expertise comptable | Conseil | Audit

✓ Certifié par  you sign

SARL CAVSAN

Activités des sièges sociaux

2 Rue du Général Moulin
14000 CAEN

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

fiteco.com



2, Rue Jane Addams
B.P. 90 403
14654 CARPIQUET
Tél : 02 31 30 03 03
E.mail : caen@fiteco.com

Siren : 842503500

Liase fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>SARL CAVSAN</u>					Néant <input type="checkbox"/> *																
Adresse de l'entreprise <u>2 Rue du Général Moulin 14000 CAEN</u>																					
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; text-align: center;">8</td><td style="width: 20px; text-align: center;">4</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td><td style="width: 20px; text-align: center;">5</td><td style="width: 20px; text-align: center;">0</td><td style="width: 20px; text-align: center;">3</td><td style="width: 20px; text-align: center;">5</td><td style="width: 20px; text-align: center;">0</td><td style="width: 20px; text-align: center;">0</td><td style="width: 20px; text-align: center;">0</td><td style="width: 20px; text-align: center;">1</td><td style="width: 20px; text-align: center;">4</td></tr></table>										8	4	2	5	0	3	5	0	0	0	1	4
8	4	2	5	0	3	5	0	0	0	1	4										
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>																
					Exercice N dos le <u>3,010,62,0,2,5</u>																
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3												
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																
		Autres *	014		016																
	Immobilisations corporelles *		028	374 636	030	13 474		361 163													
	Immobilisations financières * (1)		040	1 826 380	042	6 276		1 820 104													
Total I (5)			044	2 201 017	048	19 750		2 181 267													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052															
		Marchandises *		060		062															
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	2 176	066			2 176													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	3 128	070			3 128												
		Autres * (3)		072	71 159	074			71 159												
	Valeurs mobilières de placement		080	500 163	082	11 820		488 343													
	Disponibilités		084	1 191 450	086			1 191 450													
	Charges constatées d'avance *		092	5 035	094			5 035													
Total II			096	1 773 111	098	11 820		1 761 291													
Total général (I + II)				110	3 974 128	112	31 570		3 942 558												
PASSIF									Exercice N 1	NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	830 000													
	Écarts de réévaluation						124														
	Réserve légale						126	83 000													
	Réserves réglementées *						130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		132	2 538 537													
	Report à nouveau						134														
	Résultat de l'exercice						136	137 017													
	Subventions d'investissement						137														
Provisions réglementées						140															
Total I							142	3 588 554													
Provisions pour risques et charges							Total II	154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	197 363													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	43 698													
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	521	172	763													
	Comptes courants d'associés						173	71 539													
	Autres dettes						175	38 034													
Produits constatés d'avance						174	2 607														
Total III							176	354 004													
Total général (I + II + III)				180			3 942 558														
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 353 131													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184														

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL CAVSAN		Néant <input type="checkbox"/> *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13/01/2025		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
				217		218	113 506	
		Services *						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	113 506	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	93 357	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	16 838	
	Rémunérations du personnel *					250	42 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	54 185	
	Dotations aux amortissements *					254	12 428	
		dont amortissement du fonds de commerces				255		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	4	
Total des charges d'exploitation (II)						264	218 812	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(105 306)	
Produits financiers (III)	280	124 748		Charges financières (V)		294	19 138	
Produits exceptionnels (IV)						290	140 602	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D))		347			300	230	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	3 660	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	137 017	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	137 017	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	3 992			
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 136			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	13 533	330	39 962
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sextes D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
			JEI (44. sexties A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181				
	ZFANG 44. quatredécies	345	Investissements et souscriptions outre mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexties)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350	167 855	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641					
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	18 252	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	18 252	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Préambule

L'exercice social clos le 30/06/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 942 557,92 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 137 017,00 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/10/2025 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le 31/05/2024 la société a cédé les titres de la SAS PPP FINANCE pour un montant de 3 537 011€. La plus-value sur la cession de titres est de 2 707 011€, celle-ci a été déduite du résultat fiscal et une quote-part de 12% a été réintégrée au résultat fiscal.

Sur l'exercice au 30/06/2025, un complément de prix a été reçu pour un montant de 140 602€. Cette plus-value a été déduite du résultat fiscal et une quote-part de 12% a été réintégrée au résultat fiscal.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CAVSAN
Société à Responsabilité Limitée (à associé unique)
Au capital de 830.000 €
Siège Social : CAEN (14000)
2 rue du Général Moulin
RCS CAEN 842.503.500

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

EXTRAIT DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2025

*** Proposition d'affectation du résultat :**

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, soit un bénéfice de 137.017 €, de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende global de 80.000 euros, soit un dividende de 9,64 euros environ par part sociale éligible en totalité à l'abattement de 40%, tel que prévu au 2 du 3° de l'article 158 du CGI et ouvrant droit à cet abattement en totalité pour être servi à une personne physique. L'option au titre de cet abattement est à exercer chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus, pour la totalité des revenus du patrimoine.

La mise en paiement interviendra dans les délais légaux.

La société restera redevable des prélèvements sociaux et de l'impôt sur le revenu afférents à cette distribution, le cas échéant.

- virement du solde de résultat au poste « autres réserves », y compris les centimes additionnels.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il a été rappelé à l'Associé unique les distributions de dividendes intervenus au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos	Dividende	Dividende ouvrant droit à l'abattement	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement
30.06.2024	155.000 €	155.000 €	/
30.06.2023	/	/	/
30.06.2022	/	/	/

*** Vote de l'Associé unique :**

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

Certifié conforme
La Gérance